

## PRIERES APRES L'ABSOUTE

(SUITE ET FIN) <sup>1</sup>

## III — CONCLUSION DES PRIERES

On a vu précédemment qu'il faut ajouter, en dehors du 2 novembre, après l'absoute, le *V. Anima ejus*.

1. Faut-il ajouter aussi le ps. *De profundis*? Oui, la rubrique du rituel le dit expressément (titre VI, chap. 3) :

15. Deinde a sepultura in ecclesiam (au retour du cimetière) vel in sacristiam (si l'on vient de l'église) revertentes, dicant sine cantu Antiphonam *Si iniquitates*, cum Psalmo *De profundis*, etc. *Requiem aeternam dona ei* (il faut éis), etc., pag...

On ne fait qu'entonner l'antienne, comme à la levée du corps. On ajoute, à la place du *Gloria Patri* le *V. Requiem aeternam* au pluriel pour tous les défunts, comme le *V. Anima ejus et animæ*.

Plusieurs décisions confirment cette rubrique, tant en l'absence du corps que en sa présence, pourvu qu'on ne chante pas l'absoute pour tous les défunts, auquel cas on n'ajoute rien.

2. Il faut répéter l'antienne à la suite du psaume, selon la pratique générale dans tous les cas analogues, et particulièrement à la levée du corps, quoique les rubriques n'en parlent pas en cette circonstance, Il suffit qu'elle ait renvoyé à la levée du corps pour indiquer qu'il faut répéter l'antienne.

Les rubriques ne parlent pas non plus expressément de versets à réciter après la répétition de l'antienne.

Le psaume et la répétition de l'antienne se disent pendant le trajet. Le célébrant les récite couvert de la barrette, même dans l'église et le choeur, vu qu'il n'y a pas de clergé au choeur (s'il y en avait, il se découvrirait en y entrant).

<sup>1</sup> Il s'est produit dans l'article précédent une faute d'impression qui a échappé à la correction. Dans la dernière ligne, page 399, on a imprimé au pluriel *Requiescant* lorsqu'il fallait écrire *Requiescat in pace*. Nos lecteurs voudront bien corriger l'erreur. Ce mot ne vise que les cas ordinaires. Lorsque l'absoute est chantée pour plusieurs, ce qui est rare, il faut dire ce verset au pluriel.

3. A  
à la répo  
morts qu  
quent le  
être ajo  
sels des

4. Ces  
reste en  
vée deva  
la sacrist  
récite, le  
(ou port  
gé, s'il y  
pond, le  
porte-bér  
aux côtés  
tie. <sup>1</sup>

5. Le  
l'oraison  
exigée pa

6. Apr  
*aeternam*  
le missel

Le célé  
le porte-c  
qui l'a po

<sup>1</sup> Lorsqu  
étroite, et  
croix peut  
s'arrête de